

**Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 novembre 2005 à 20h30**

## Naissances

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de **Justine et Sophie HENIN** nées le 19 octobre 2005 et félicitons Jacqueline TYROLE et Raphaël HENIN pour cette heureux évènement.

## Les Nouveaux habitants

Nous sommes heureux d'accueillir dans notre village Monsieur PAPE Christian et Mademoiselle BRUNET Aurélie Route d'Uzelle, ainsi que Monsieur et Madame LIENARD David et leur petit garçon, Chemin de la Noireterre.

## Ecocertification des bois

Suite à l'explication de l'écocertification des bois de Nans lors de la réunion précédente et le dernier « Les Échos de la roche », le conseil municipal a décidé d'écocertifier les bois de Nans.

## La chapelle

Les devis estimatifs et quantitatifs ayant été présentés au conseil municipal. Le conseil municipal charge le Maire de passer à la deuxième étape du projet et d'effectuer une demande de subvention exceptionnelle sur la réserve parlementaire auprès du député Marcel BONNOT et de la viser par la Préfecture du Doubs.

## Bois

**L'affouage est à l'ordre du jour** : si vous désirez une portion, un coupon réponse vous sera remis. Il sera à remplir et à remettre aux garants des bois (Edmond FIGARD, Daniel MENIER, Raphaël HENIN).

300 Stères d'affouage environ pour cette année.

Nous tenons a vous informer que **les bois ont été difficiles à vendre**, notamment la coupe 21 et 23 qui représente 170 stères en affouage soit plus de 50% du volume 2005.

Le Conseil Municipal s'est engagé dans sa mission qu'il n'y aurait pas de **disparité** vis-à-vis des habitants et désapprouve l'achat de lots entre les habitants.

**Des travaux de cloisonnement** dans les parcelles 21 et 23 ont été prévus pour l'année 2006.

## Décharge Communale

Après avoir consulté les compétences ONF, monsieur le Maire, décide, à compter de ce jour , 24 novembre 2005, que la décharge communale du village de Nans peut recevoir les déchets verts.

Nous vous rappelons que la décharge communale est strictement réservée aux habitants du village de Nans, pérennisez ce petit privilège que nous avons, évitez de la polluer avec des déchets interdits, à savoir que le non respect des règles entraîne une fermeture définitive et le risque d'être amendé.

Le Conseil Municipal a demandé a Monsieur le Maire quelle était la **sanction** si une personne étrangère au village utilisait la décharge.

Un réponse sera amenée à la prochaine réunion, un règlement sera établi.

## France TELECOM

Le Conseil Municipal est surpris d'apprendre que France Telecom a entrepris des travaux sur la commune sans en avoir demandé la permission à Monsieur le Maire. Monsieur le Maire les remercie de l'information et interviendra auprès de France Telecom afin d'être prévenu sur toutes interventions qui seront effectuées dans notre village.

## Décoration de Noël

Afin de taire les rumeurs, nous vous informons que le Père Noël passera bien par Nans cette année, que notre sapin sera bien présent voire peut-être 3 (si faisabilité), 1 en bas du village, 1 vers la Mairie et 1 en haut du village. Des décorations ont été proposées sur les ponts à l'initiative des habitants du village.

Le Conseil Municipal encourage les habitants aux décorations de Noël.

## Enfouissement des réseaux électriques

Le SYDED se déplacera à Nans pour étudier le projet et estimer le coût des travaux en décembre 2005.

## Le site Internet de Nans

**NANS a créé un site INTERNET** dans lequel vous découvrirez la vie du village, son histoire, une superbe photothèque et bien d'autres surprises. Profiter de ce support pour promouvoir votre activité, votre passion. A noter que le site existe depuis le 10 novembre 2005, le nombre de visiteurs est de 1400 au compteur.

[www.nans-25680.fr](http://www.nans-25680.fr)

Il existe aussi un autre site sur Nans : visitez le : <http://martine.menier.club.fr>

## Commission du fleurissement du village

La commission et les habitants du village se sont réunis le 18 novembre pour préparer l'année 2006. Nous remercions les habitants de leur implication dans le fleurissement du village. Vos suggestions ont été prises en compte et nous vous présenterons en début d'année le plan du fleurissement 2006.

## Transport à la demande

Un transport à la demande est mis en place à compter du 16 janvier 2005 par la Communauté de Commune du Pays de Rougemont. Le lieu de prise en charge prévu sur notre commune est à la mairie. Ce transport permettra de vous déplacer sur Rougemont et Baume les Dames. Pour plus d'information vous pouvez contacter Gilles Schirrecker au 03 81 86 08 31.

## Pot de Nans

Pour fêter les fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal vous invite au pot de l'amitié le samedi 17 décembre 2005  
18h00 à la Mairie.

Nous vous attendons nombreux ! et pour en faire une tradition, nous proposons que chaque famille apporte un gâteau fait maison, sucré ou salé.